

Rapport annuel 2013

Conseil de quartier
des Jésuites

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Rapport annuel 2013

Conseil de quartier
des Jésuites

Le 14 avril 2014

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT _____	3
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER _____	5
2.1. Description générale d'un conseil de quartier _____	5
2.2. Conseil de quartier des Jésuites _____	5
2.3. Composition du conseil d'administration _____	5
2.4. Limites du quartier _____	7
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER _____	8
4. FAITS MARQUANTS _____	9
4.1. Activités _____	9
4.2. Demande d'appui _____	9
4.3. Présentations partagées avec les citoyens et les citoyennes _____	9
4.4. Demandes d'opinions (Consultations publiques) _____	10
4.5. Plan d'action _____	10
5. SOMMAIRE FINANCIER _____	12
Annexe 1. - ÉTATS FINANCIERS _____	13
ANNEXE 2. - PLAN D'ACTION 2013-2014 _____	16

1. MOT DU PRÉSIDENT

Amis citoyens, l'année 2013 fut relativement paisible dans notre quartier des Jésuites. Par ailleurs, vous avez été peu nombreux à fréquenter les activités de votre conseil de quartier. Vous n'avez sans doute pas eu besoin de signifier vos préoccupations parce que notre environnement est mature et que les enjeux majeurs sont plutôt rares.

C'est pourquoi nous avons eu le temps de trouver de nouvelles idées pour vous attirer davantage et vous fournir des informations pertinentes concernant les sujets qui touchent le Conseil de quartier des Jésuites. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de se déplacer pour assister aux assemblées mensuelles. Cependant, la réalité montre que nous devons tous travailler ensemble afin de préserver notre statut d'interlocuteur privilégié auprès de la Ville de Québec et de l'Arrondissement de Charlesbourg. De là l'importance pour le conseil d'administration de mettre en place un plan d'action stratégique qui favorise la consultation de la population et la qualité de vie des citoyens.

Comme vous le constaterez dans ce rapport annuel, comme membre de la communauté, vous avez un rôle essentiel à jouer dans la survie du conseil du quartier. S'appuyant sur nos réalisations de l'année dernière, ce rapport annuel présente les faits marquants et met en évidence les éléments qui doivent retenir votre attention comme les activités, les demandes d'opinions de la Ville ainsi que les demandes d'appuis du milieu.

Grâce à ce rapport annuel et aux informations qu'il contient, le citoyen est en mesure d'être bien informé. À la suite de sa lecture, il comprendra qu'il est grand temps de se mobiliser afin de donner une perspective nouvelle au quartier des Jésuites. Ainsi, le conseil d'administration vous invite à utiliser tous les moyens mis à votre disposition, dont Facebook, pour continuer de faire entendre vos préoccupations et suggestions afin de les partager à nos élus municipaux.

En terminant, je tiens à remercier les citoyens et les citoyennes qui ont assisté aux différentes assemblées, les conseillers en consultations publiques, M. Alexandre Armstrong et Mme Myrabelle Chicoine, qui encadrent et soutiennent les conseils de quartier. Je remercie aussi nos deux conseillers municipaux, Mme Doyle et M. Dufresne, ainsi que notre secrétaire de soutien, Mme Lafrenière. Je tiens également à

remercier M. Éric Sévigny, l'ancien président, pour son partage de connaissances au moment de la transition du conseil de quartier.

Pour terminer, je voudrais remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur persévérance à soutenir chacune de nos réalisations.

Réal Gagné

Président du conseil de quartier des Jésuites

29 mars 2014

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE D'UN CONSEIL DE QUARTIER

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui représente ses membres, c'est-à-dire les citoyens et les citoyennes du quartier des Jésuites de l'Arrondissement de Charlesbourg. Il constitue l'un des moyens prévus dans la Politique de consultations publiques (Règlement municipal R.R.V.Q, chapitre F-1).

Le rôle d'un conseil de quartier est de favoriser la consultation de la population et la qualité de vie des citoyens. De façon générale, un conseil de quartier consulte ses membres sur des questions touchant, notamment, l'aménagement du territoire, la vie communautaire ainsi que la mobilité et la sécurité des biens et des personnes.

2.2 CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

Le Conseil de quartier des Jésuites constitue l'interlocuteur privilégié auprès de la Ville de Québec et de l'Arrondissement de Charlesbourg pour permettre à la population du quartier de faire valoir ses opinions concernant leur milieu de vie et sa qualité de vie. Il peut jouer un rôle de concertation auprès des organismes du milieu et peut prendre des initiatives pour stimuler le développement intégré et viable du quartier. Le Conseil de quartier des Jésuites se réunit une fois par mois et ses assemblées sont publiques.

Il fait toutefois relâche aux mois de juillet et d'août. Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier peuvent, à l'occasion, former des comités de travail où sont invités, au besoin, des citoyens et des citoyennes qui contribuent aux réflexions et aux travaux du comité.

2.3 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil d'administration du conseil de quartier doit être formé de huit membres : quatre hommes et quatre femmes. Ces membres sont élus pour un mandat de deux ans. Le conseil de quartier peut aussi s'adjoindre trois membres cooptés par résolution du conseil d'administration.

L'élection des membres du conseil d'administration du Conseil de quartier des Jésuites a lieu lors de l'assemblée générale annuelle, habituellement tenue en avril.

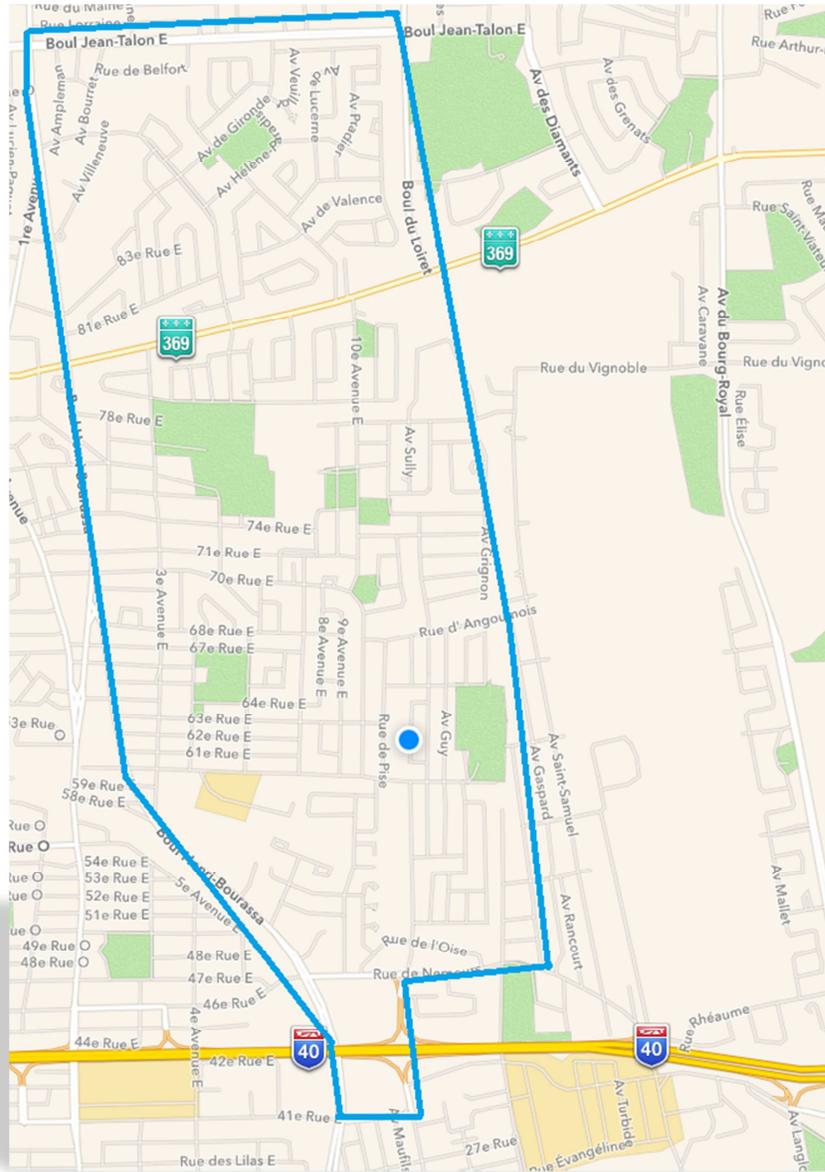
Les membres du conseil d'administration en 2013

- ⦿ Mme Anne Boulay, administratrice
- ⦿ Mme Normande Bussièrès, administratrice
- ⦿ M. Réal Gagné, président
- ⦿ M. Jean-Pierre Gagnon, trésorier
- ⦿ M. Patrick Roberge, secrétaire
- ⦿ M. Louis Desrochers, vice-président (démissionné le 18 novembre 2013)

Le conseil d'administration compte également parmi ses membres, les deux conseillers municipaux dont le district chevauche en tout ou en partie le territoire du quartier des Jésuites. Ces derniers participent aux travaux du conseil d'administration, mais n'ont aucun droit de vote :

- ⦿ Mme Michelle Morin-Doyle, district électoral du Trait-Carré;
- ⦿ M. Vincent Dufresne, district électoral de Saint-Rodrigue

2.4 LIMITES DU QUARTIER



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

En 2013, le Conseil de quartier des Jésuites a tenu neuf assemblées. Les rencontres ont eu lieu au bureau d'Arrondissement de Charlesbourg, situé au 160, 76^e Rue Est, salle de la Cité. À l'exclusion des mois de relâches (juillet et août), il y a eu une assemblée chaque mois.

Toutes les informations concernant les rencontres (ordres du jour, procès-verbaux, calendriers des rencontres prévues) sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec

(www.ville.quebec.qc.ca/apropos/vie_democratique/participation_citoyenne/conseils_quartier/desjesuites/).

Le présent conseil d'administration est entré en fonction lors de la réunion du 13 mai 2013 et ses dirigeants ont été nommés juste avant la réunion du 10 juin. Les réunions débutent à 19 h.

Le quorum a été atteint à chacune des rencontres, sauf pour la rencontre du 9 décembre 2013. Un procès-verbal résumant le contenu de la rencontre est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque assemblée, les questions et les commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires des membres du conseil municipal, la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

Le Conseil de quartier des Jésuites a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. FAITS MARQUANTS

4.1 ACTIVITÉS

Deux des administrateurs ont participé au Salon des organismes bénévoles et communautaires 2013, tenu au mois d'octobre, afin de représenter le Conseil de quartier des Jésuites et de promouvoir son existence.

4.2 DEMANDE D'APPUI

Le Conseil de quartier des Jésuites a aussi donné son appui au Regroupement des organismes communautaires de la Région-03. Il y avait lieu d'appuyer la démarche visant à prévenir le sous-financement des organismes communautaires.

4.3 PRÉSENTATIONS PARTAGÉES AVEC LES CITOYENS ET LES CITOYENNES

- La consultation publique à la ville de Québec (juin 2013)

M. Alexandre Armstrong a présenté le rôle du conseil de quartier et ses principales fonctions, soit la consultation publique et le pouvoir d'initiative.

- Plan d'affaires 2012-2015 de l'Arrondissement de Charlesbourg (septembre 2013)

M. Alain Marchand, directeur de l'Arrondissement de Charlesbourg, est heureux de rencontrer le conseil de quartier. À l'aide d'un support PowerPoint, M. Marchand explique l'organigramme de l'Arrondissement de Charlesbourg et les Divisions qui le composent. Il fait part de la démarche préconisée quant à la planification, au contexte de sa réalisation, à la vision de la Ville de Québec et de ses valeurs, ses enjeux et ses orientations. Enfin, il passe en revue les actions prioritaires, au nombre d'environ 45. Celles-ci touchent tour à tour les domaines du loisir, de la culture, des parcs et des espaces verts, des bâtiments, des projets domiciliaires, des ressources humaines, de l'éthique, du transport en commun, etc.

- Une troisième présentation concernant l'urbanisme, présentée aux administrateurs d'un conseil de quartier

4.4 DEMANDES D'OPINIONS (CONSULTATIONS PUBLIQUES)

Projet Canac et Presto

Au cours de l'exercice, la Ville a formulé deux demandes d'opinion auxquelles le conseil d'administration a eu la chance de se faire entendre. L'une d'elles concernait le projet de fusion des bâtisses du Canac-Marquis et du Presto sur le boulevard Henri-Bourassa et des travaux de réaménagement corollaires. Le projet concernait la démolition et la reconstruction de bâtiments afin d'améliorer l'ensemble et de restaurer la bande riveraine pour protéger le ruisseau qui se trouve à proximité.

Le Conseil de quartier des Jésuites, après avoir entendu les représentants de la Ville de Québec et des citoyens, a recommandé d'adopter le règlement présenté. Toutefois, il a demandé d'apporter une attention :

- à l'accès au site des commerces par le boulevard Henri-Bourassa;
- au prolongement de l'écran de verdure sur la partie de terrain bordant la rue Antoine-Sully;
- aux effets de l'aménagement d'un accès au site des commerces par la rue Antoine-Sully.

Demande concernant la gestion de droits acquis

Le Conseil de quartier des Jésuites a appuyé l'adoption du Règlement visant à autoriser la réparation ou la reconstruction de bâtiments qui pourraient devenir dangereux ou perdre 50 % de leur valeur pour une raison hors du contrôle du propriétaire.

4.5 PLAN D'ACTION

À la suite des élections de mai 2013, c'est un conseil d'administration presque entièrement renouvelé qui siège aux séances du Conseil de quartier des Jésuites pour l'année 2013-2014.

Avec les quatre nouveaux membres élus qui s'ajoutent aux deux qui sont demeurés en place, le groupe montre une belle variété d'âges, de situations familiales et d'horizons professionnels qui ne peut être qu'à l'avantage de la diversité des citoyens qu'ils représentent.

Le Conseil de quartier des Jésuites a aussi cherché à situer son action par rapport à la population et au territoire du quartier. À cet effet, la démarche concernant le plan d'action a conduit à des choix réalistes et modestes.

Au cœur du plan d'action élaboré par le Conseil de quartier des Jésuites pour l'année 2013-2014, on retrouve une même préoccupation : celle de rejoindre la population du secteur et de la représenter auprès de la Ville de Québec.

Après une session de travail tenue en septembre et d'une session de révision tenue en décembre, le conseil d'administration a donc adopté un plan d'action afin de guider ses actions et son orientation. Vous retrouverez le plan d'action dans son intégralité à l'annexe 2 du présent rapport.

Communication

D'une part, la communication entre le Conseil de quartier des Jésuites et la population est une préoccupation. Dans ce sens, un lien avec un média local a été établi. Un site Facebook a été également développé.

Observation

D'autre part, le Conseil de quartier des Jésuites s'est intéressé davantage aux travaux du conseil d'arrondissement. Ainsi, il a assuré sa présence aux assemblées. De plus, il a décidé de s'intéresser à des projets annoncés ou en cours. Toutefois, il ne peut présentement pas faire état de réalisation; les projets visés ne semblant pas avoir démarré ou progressé.

Autres sujets abordés lors des assemblées en lien avec les thèmes du Plan d'action

Il a été porté à l'attention du conseil le fait qu'il y a eu un abattage d'arbres sur un terrain du quartier sans qu'il y ait eu de construction sur celui-ci. Cela a eu comme conséquence de créer un espace dévitalisé dans le quartier, et ce, depuis plusieurs années.

Outre l'intérêt exprimé pour les sujets de sécurité routière sur le territoire et du lien souhaité entre la population du territoire de toute origine et le conseil de quartier, les sujets des tours de télécommunications sur le territoire, des compteurs intelligents d'Hydro-Québec et du maintien de la qualité de vie du quartier et de ses espaces verts ont été mentionnés. Le conseil a exprimé le souhait d'émettre une opinion à la Ville sur un ou plusieurs de ces sujets, ou d'autres, même si les décisions appartiennent à d'autres paliers administratifs.

5. SOMMAIRE FINANCIER

En 2013, le Conseil de quartier des Jésuites a dépensé 994 \$. Ce montant a servi pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil.

Au 31 décembre 2013, le conseil de quartier dispose d'une somme de 1215 \$. Au 31 mars 2014, après paiement des charges, cette somme est de 758 \$.

ANNEXE 1. - ÉTATS FINANCIERS

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2013

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1215,58 \$</u>	<u>1108 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	_____	_____
Actif net		
Non affecté	<u>1215,58 \$</u>	<u>1102 \$</u>

Au nom du conseil de quartier des Jésuites :

LE CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	<u>1100 \$</u>	<u>1500 \$</u>
Charges		
Fonctionnement	993,99 \$	770 \$
Projets		
Excédent des produits par rapport aux charges	106 \$	730 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>1108 \$</u>	<u>372 \$</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	1215,58 \$	1108 \$

ANNEXE 2. - PLAN D'ACTION 2013-2014

PLAN D'ACTION 2013-2014 DU CONSEIL DE QUARTIER DES JÉSUITES

Élaboré par : Mme Anne Boulay, Mme Normande Buissères, M. Louis Desrochers, M. Réal Gagné, M. Jean-Pierre Gagnon et M. Patrick Roberge

REMERCIEMENTS :

Aux membres du conseil d'administration présents à la séance de travail du lundi 30 septembre. Également, une mention spéciale à M. Jean-Pierre Gagnon qui partage son expérience avec les nouveaux membres du conseil.

Version	Note	Auteur	Date
1.0	Pour approbation 7 octobre	Patrick Roberge	2013-10-07
1.1	Révision pour approbation 9 décembre	Réal Gagné	2013-12-07
1.2	Révision pour approbation 9 décembre	Patrick Roberge	2013-12-09

Introduction et contexte

Le quartier des Jésuites se traduit depuis longtemps par le plaisir d'habiter un environnement de banlieue vivant, paisible et sécuritaire, ancré dans un développement urbain, routier et commercial en harmonie avec la qualité de vie des gens qui y habitent et à sa faible densité de population.

Comme membres du conseil d'administration du conseil de quartier, nos actions, nos décisions, nos orientations et nos opinions devront représenter les aspirations de la population du quartier tout en canalisant celles-ci dans les limites de notre cadre d'intervention comme indiqué dans le R.R.V.Q. (Règlement refondu de la Ville de Québec).

Nous souhaitons jouer un rôle de premier plan en tant qu'interlocuteurs privilégiés de la Ville en matière de consultation publique. Notre vision est de protéger les acquis tout en développant de nouveaux projets rassembleurs. De plus, le conseil de quartier souhaite réaliser des actions qui permettront d'assurer la pérennité de notre organisme et d'offrir de nouveaux leviers pour le mettre en valeur.

Nous nous engageons à soutenir et promouvoir tout projet qui maintiendra ou donnera une valeur ajoutée à la qualité de vie du quartier des Jésuites.

Nous viserons plus spécifiquement à atteindre les objectifs suivants :

THÈMES

COMMUNICATION

Vision

Le conseil de quartier est un outil pour les citoyennes et citoyens du quartier des Jésuites permettant un accès privilégié aux informations offertes par la Ville en profitant de la présence de représentants de celle-ci à chaque assemblée. Les gens du quartier doivent être au courant de l'existence et de l'utilité du conseil de quartier afin de pouvoir profiter pleinement de sa présence.

Objectif

Rendre accessible l'information, favoriser les échanges et fournir un espace où les citoyens peuvent émettre leurs commentaires, leurs préoccupations et échanger leurs idées.

Action

Création d'une page Facebook où seront rassemblées des informations pertinentes pour les citoyens et où un espace d'échange sera créé afin de permettre aux gens du quartier de communiquer avec le conseil de quartier à propos de leurs préoccupations. Ouvrir et entretenir un canal d'échange avec les médias locaux.

OBSERVATION

Vision

Le conseil de quartier devrait être au fait des sujets discutés au conseil d'arrondissement touchant son quartier afin d'être en mesure de poser des actions en temps opportun si nécessaire.

Objectif

Informar les gens du quartier des sujets discutés lors des séances du conseil d'arrondissement qui touchent le quartier des Jésuites.

Action

Assurer une présence aux séances du conseil d'arrondissement.

RÉFLEXION

Vision

Le conseil de quartier devrait être un lieu d'échange d'idées et de réflexion sur les demandes d'opinion et sur les enjeux qui touchent les aspects de la vie du quartier.

Objectif

Fournir un lieu pour débattre et réfléchir sur les demandes d'opinion et sur les enjeux qui touchent le quartier.

Action

Offrir à chaque assemblée une période où les membres du conseil de quartier peuvent échanger sur des sujets qui les interpellent. Prendre le temps de délibérer avant d'émettre des recommandations à la Ville et ne pas hésiter si nécessaire à reporter à une séance ultérieure un vote à ce propos.

ACCUEIL

Vision

Augmenter l'implication des citoyens au développement urbain et culturel du quartier.

Objectif

Augmenter la présence de la population aux réunions du conseil de quartier.

Action

Offrir un accueil adéquat et convivial lors des réunions du conseil de quartier. Cet accueil pourrait se traduire par exemple en offrant café et biscuits aux personnes présentes.

UNION

Vision

Créer des liens avec d'autres organismes.

Objectif

Développer une dynamique avec les autres conseils de quartier de la Ville de Québec afin de bénéficier de la diversité de chacun.

Action

Contacter les autres conseils de quartier de la Ville de Québec afin de former un regroupement des conseils de quartier pour échanger sur les préoccupations des citoyens et les problématiques du quartier.

PARCS ET ESPACES COMMUNAUTAIRES

Vision

Les parcs et les espaces communautaires du quartier des jésuites doivent répondre aux besoins des gens qui l'habitent.

Objectif

S'assurer que les parcs et les espaces communautaires actuels répondent aux besoins des gens du quartier.

Action

Faire un sondage auprès des gens du quartier pour vérifier si les parcs et les espaces communautaires répondent à leurs besoins.

DIVERS

Prendre position sur les sujets suivants :

- L'implantation des tours de télécommunication dans le quartier des Jésuites;
- Le remplacement des compteurs mécaniques par des compteurs intelligents sans possibilité de retrait préventif;
- Le développement immobilier sur notre territoire; il y a certes aussi lieu d'organiser une vigile quant aux projets de développement susceptibles d'affecter notre quartier. Par exemple :
 - Projet du Port de Québec impliquant l'utilisation du boulevard Henri-Bourassa;
 - Projet d'agrandissement de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus;
 - Transformation d'habitations unifamiliales et immeubles à plusieurs logements;
 - Etc.

Suivre le déroulement des dossiers en cours :

- Projet de la 60^e rue;
 - Îlot Canac Presto (ce projet fait partie du territoire couvert par le conseil de quartier de Limoilou, mais adjacent à celui des Jésuites);
 - Aménagement du parc de l'Oise;
 - État de la circulation, organisation du réseau routier;
 - Etc.
-

Pour de plus amples renseignements et détails sur ce plan d'action et sur nos orientations, n'hésitez pas à venir poser des questions à vos membres élus lors des assemblées ordinaires. Ce conseil de quartier est le vôtre, vous êtes les bienvenus!